



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

H.248.18

(11/2002)

SÉRIE H: SYSTÈMES AUDIOVISUELS ET
MULTIMÉDIAS

Infrastructure des services audiovisuels – Procédures de
communication

**Protocole de commande de passerelle:
paquetage de prise en charge de multiples
profils**

Recommandation UIT-T H.248.18

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE H
SYSTÈMES AUDIOVISUELS ET MULTIMÉDIAS

CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES VISIOPHONIQUES	H.100–H.199
INFRASTRUCTURE DES SERVICES AUDIOVISUELS	
Généralités	H.200–H.219
Multiplexage et synchronisation en transmission	H.220–H.229
Aspects système	H.230–H.239
Procédures de communication	H.240–H.259
Codage des images vidéo animées	H.260–H.279
Aspects liés aux systèmes	H.280–H.299
SYSTÈMES ET ÉQUIPEMENTS TERMINAUX POUR LES SERVICES AUDIOVISUELS	H.300–H.399
SERVICES COMPLÉMENTAIRES EN MULTIMÉDIA	H.450–H.499
PROCÉDURES DE MOBILITÉ ET DE COLLABORATION	
Aperçu général de la mobilité et de la collaboration, définitions, protocoles et procédures	H.500–H.509
Mobilité pour les systèmes et services multimédias de la série H	H.510–H.519
Applications et services de collaboration multimédia mobile	H.520–H.529
Sécurité pour les systèmes et services multimédias mobiles	H.530–H.539
Sécurité pour les applications et services de collaboration multimédia mobile	H.540–H.549
Procédures d'interfonctionnement de la mobilité	H.550–H.559
Procédures d'interfonctionnement de collaboration multimédia mobile	H.560–H.569

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

Recommandation UIT-T H.248.18

Protocole de commande de passerelle: paquetage de prise en charge de multiples profils

Résumé

La présente Recommandation décrit un paquetage permettant au contrôleur de passerelle média de déterminer les profils qui sont pris en charge par une passerelle média. Il permet également au contrôleur de passerelle média de définir les profils à utiliser.

Source

La Recommandation H.248.18 de l'UIT-T, élaborée par la Commission d'études 16 (2001-2004) de l'UIT-T, a été approuvée le 29 novembre 2002 selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'étude à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 2003

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1	Domaine d'application 1
2	Références normatives..... 1
3	Définitions 1
4	Abréviations..... 1
5	Paquetage de profils..... 1
5.1	Propriétés..... 2
5.1.1	Profils pris en charge 2
5.2	Evénements..... 2
5.3	Signaux 2
5.4	Statistiques..... 2
5.5	Procédures 2
5.6	Codes d'erreur..... 3

Recommandation UIT-T H.248.18

Protocole de commande de passerelle: paquetage de prise en charge de multiples profils

1 Domaine d'application

La présente Recommandation décrit un paquetage permettant au contrôleur de passerelle média de déterminer les profils qui sont pris en charge par une passerelle média. Il permet également au contrôleur de passerelle média de définir les profils à utiliser. La prise en charge de ce paquetage est facultative.

2 Références normatives

La présente Recommandation se réfère à certaines dispositions des Recommandations UIT-T et textes suivants qui, de ce fait, en sont partie intégrante. Les versions indiquées étaient en vigueur au moment de la publication de la présente Recommandation. Toute Recommandation ou tout texte étant sujet à révision, les utilisateurs de la présente Recommandation sont invités à se reporter, si possible, aux versions les plus récentes des références normatives suivantes. La liste des Recommandations de l'UIT-T en vigueur est régulièrement publiée. La référence à un document figurant dans la présente Recommandation ne donne pas à ce document, en tant que tel, le statut d'une Recommandation.

- Recommandation UIT-T H.248.1 (2002), *Protocole de commande de passerelle: Version 2.*

3 Définitions

N/A

4 Abréviations

La présente Recommandation utilise les abréviations suivantes:

MG passerelle média (*media gateway*)

MGC contrôleur de passerelle média (*media gateway controller*)

5 Paquetage de profils

Nom de paquetage: paquetage de profils

PackageID: prp, 0x0050

Description:

la présente Recommandation décrit un paquetage qui permet au contrôleur de passerelle média de déterminer les profils qui sont pris en charge par une passerelle média. Les profils sont décrits dans la Rec. UIT-T H.248.1. La propriété associée à ce paquetage doit uniquement être implémentée sur la terminaison racine.

Version: 1

Conçue uniquement pour uniquement

faire l'objet d'une extension: non

Extensions: néant

5.1 Propriétés

5.1.1 Profils pris en charge

Nom de propriété: profils pris en charge

PropertyID: Prof_supp, 0x0001

Description:

cette propriété indique le ou les profils ainsi que les versions prises en charge par la passerelle média. Cette propriété est destinée à la terminaison racine.

Type: sous-liste de chaîne

(Longueur 1 – 67 caractères – 64 pour le nom, 1 pour "/" et 2 pour la version)

Valeurs possibles:

comme pour le profil, le nom et la version enregistrée auprès de l'IANA.

Le nom doit être codé en premier suivi d'une barre oblique "/" puis d'une chaîne codant le numéro de version, par exemple fred/1

NOTE – Le nom "AuditProfiles" est réservé à la passerelle média pour indiquer au contrôleur de passerelle média via un ServiceChange qu'il doit contrôler la passerelle média.

La valeur "AuditProfiles" ne doit pas être renvoyée lorsque cette propriété est vérifiée.

Le nom "NoProfile" sert uniquement à indiquer que la passerelle média ou le contrôleur de passerelle média n'accepte aucun profil.

Défini dans: descripteur de terminaison d'état

Caractéristiques: lecture/écriture

5.2 Evénements

N/A

5.3 Signaux

N/A

5.4 Statistiques

N/A

5.5 Procédures

Si la passerelle média souhaite informer le contrôleur de MGC qu'elle prend en charge plusieurs profils, la passerelle doit indiquer ce fait avec ServiceChange Profile = "AuditProfiles". Elle peut l'indiquer dans un message ServiceChange ou à tout moment après cela.

Après avoir reçu le profil ServiceChange Profile = "AuditProfiles", le contrôleur de MGC doit exécuter une commande Audit Capabilities sur la propriété "Prof_supp" de la terminaison racine. La passerelle média doit alors renvoyer les noms de tous les profils qui peuvent être pris en charge par la passerelle média en question.

La Figure 1 est un exemple de séquence de signalisation.

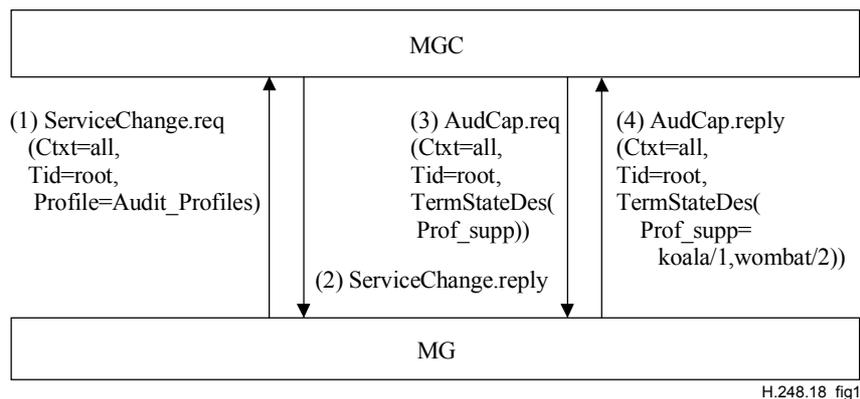


Figure 1/H.248.18 – Exemple de séquence de détermination de profil

Le contrôleur de MGC peut spécifier la propriété Prof_supp en utilisant une commande Modify pour indiquer le ou les profils qu'il utilisera dans la passerelle MG. Le contrôleur MGC doit utiliser un ou plusieurs des profils indiqués par la passerelle MG dans une commande AuditCapability de la propriété Prof_supp property. Si le contrôleur MGC tente de spécifier la propriété Prof_supp property dans la passerelle MG avec une valeur de profil qui est inconnue de la passerelle MG, dès le premier profil inconnu, la passerelle MG doit répondre avec un code d'erreur 459 "profil non pris en charge ou inconnu". Si la propriété Prof_supp property n'est pas positionnée par le contrôleur MGC, on doit alors supposer que le contrôleur MGC prend en charge tous les profils pris en charge par la passerelle MG et que le contrôleur MGC peut utiliser les fonctionnalités/capacités de l'un quelconque des profils.

NOTE – Cela est aligné avec la procédure ServiceChange dans laquelle le contrôleur MGC peut indiquer les profils qu'il prend en charge.

Une commande de valeur Audit peut être utilisée pour déterminer le ou les profils qui ont été positionnés.

5.6 Codes d'erreur

Ce paquetage définit un nouveau code d'erreur:

#: 459 Name: profil non pris en charge ou inconnu

Définition:

le nom du profil n'est pas pris en charge par le récepteur, la commande associée au profil inconnu est ignorée.

Paquetage: Profile Package prp, 0x0050

Référence: H.248.18

Texte d'erreur dans le descripteur d'erreur:

le nom de profil est inclus dans le texte d'erreur dans le descripteur d'erreur. Longueur de chaîne 1 – 67 caractères – 64 pour le nom, 1 pour le "/" et 2 pour la version.

Observations: –

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Réseaux câblés et transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, circuits téléphoniques, télégraphie, télécopie et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects généraux logiciels des systèmes de télécommunication